

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mai 2021

Sous la présidence de M. Patrick LENTZ, Maire

**Présents** : MM. Antony BALLONGUE, Éric DISS, Yannick HORNECKER, Matthieu LITT,  
Mmes Laura BERNHARDT, Catherine HATT, Valérie HURSTEL, Mélanie KONN,  
Céline ROUF

**Absents** : M. Jacky SCHANTZ -

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine HATT

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2021

Le procès-verbal de la séance du 12 avril 2021 est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

## 2. Approbation convention avec R-GDS

Après les explications fournies par un représentant de la Société R-GDS en début de séance sur les compteurs communicants, M. le Maire propose à l'assemblée un vote à mains levées concernant la passation avec ladite société d'une convention relative à l'hébergement de concentrateurs sur un bâtiment communal. Résultat du vote : abstentions : 0 / contre : 1 / pour : 9.

Le Conseil Municipale, au vu de ces résultats, et

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.2121-29,

Vu le soutien de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) pour le déploiement des compteurs communicants et son encouragement pour que chaque collectivité contribue à en faciliter la mise en œuvre,

Considérant l'utilité de la mise en place des concentrateurs pour un meilleur relevé des consommations de gaz et donc une meilleure facturation des utilisateurs

et après en avoir délibéré,

- Autorise R-GDS à installer les concentrateurs sur les bâtiments listés dans la convention moyennant d'une redevance de 50.- € HT par site équipé.
- Approuve les termes de la convention à conclure avec R-GDS pour l'hébergement des concentrateurs sur les bâtiments de la commune,
- Autorise M. le Maire à signer ladite convention.

## 3. Ecole – validation devis traçage

Le Maire présente à l'assemblée les devis réceptionnés et signale être dans l'attente d'un 3<sup>ème</sup> devis. Les travaux à effectuer consistent à la remise en peinture du terrain multisports à l'aire de jeux et la réalisation de 2 marelles standard dans la cour de l'école, à l'arrière du bâtiment Ecole.

Au vu de la différence de tarifs proposés, le conseil valide le report des travaux prévus en attendant la réception du devis supplémentaire.

## 4. Travaux bâtiment école – appartement et toilettes

M. le Maire sollicite les conseillers quant à la rénovation minimale des toilettes de l'école ; en effet, toujours dans l'incertitude du devenir des locaux et l'utilisation actuelle prévue quand même sur 3 voire 4 années, et la dernière rénovation datant de quelques décennies, un rafraichissement des lieux serait apprécié par les enfants et le corps enseignant. Il s'agirait d'une remise en peinture des toilettes (éventuellement aussi la salle de classe en période de congés d'été) et remise en état -voire remplacement s'il faut - de la tuyauterie, et remplacement des abattants.

Une décision sera prise ultérieurement au vu des devis.

En ce qui concerne le logement, et après un état des lieux par les conseillers, une meilleure distribution des pièces est proposée, le système de chauffage à changer ainsi que la mise en place d'une meilleure isolation. Vu les travaux à faire, l'assistance d'un maître d'œuvre est à envisager. Des devis pour le suivi du chantier effectué par un maître d'œuvre sont donc demandés à M. le Maire.

#### **5. Election de juin 2021 – composition du bureau de vote**

Dans le cadre des élections régionales et départementales du dimanche 20 juin 2021 le planning de présence des membres des bureaux de vote a pu être établi ; le partage entre les 2 bureaux de vote et les différents créneaux horaires s'est fait avec l'accord des volontaires, soit membres du conseil municipal soit électeurs de la commune.

#### **6. Achat radar pédagogique pour l'entrée nord de la commune**

Le Conseil Municipal prend connaissance des tarifs réceptionnés par la commune de Schwindratzheim. En effet, cette commune avait contacté la Société ELANCITE installée 44700 ORVAULT pour l'acquisition de radars pédagogiques et demandé une offre groupée permettant ainsi à d'autres communes intéressées d'en bénéficier.

Dans le but de faire ralentir la vitesse des automobilistes lors de la traversée de Hohfrankenheim le conseil valide la mise en place d'un tel radar solaire à l'entrée nord de la commune au tarif de 1527.50 € HT et hors support.

Par ailleurs la question a été soulevée quant à l'implantation de panneaux de priorité à droite rappelant ainsi que dans la commune cette priorité est applicable d'office.

M. le Maire est autorisé à signer tout document relatif à l'achat de ce radar et de ces panneaux.

#### **7. Infos SDEA**

M. le Maire fait part à l'assemblée des derniers échanges avec le SDEA notamment en ce qui concerne la remise en état de la noue mise en place pour dévier l'écoulement des eaux à partir du chemin du noyer en direction du chemin du stade. En effet les derniers effets climatiques ont altéré cette noue.

Par ailleurs la création d'un deuxième bassin est toujours d'actualité au sein du SDEA, qui a la compétence de la gestion des coulées de boues.

#### **8. Eclairage public**

Il est rappelé aux élus que c'est toujours la Société SOBECA qui procède à la maintenance de l'éclairage public ; le conseil souhaite donc des informations concernant l'utilisation d'ampoules led et la possibilité d'atténuer l'intensité lumineuse. Une remise en peinture de certains lampadaires a également été évoquée.

#### **9. Journal communal**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, après délibérations, décide de confier la mise en page et l'impression du prochain Frankner-Blattel à l'Imprimerie CATHAL implantée 6 rue du Tabac à Hochfelden.

#### **10. Divers**

##### Sujets évoqués :

- Le conseil d'école est favorable au renouvellement de la dérogation concernant l'organisation scolaire ; cet avis a été transmis à la COMCOM pour avis à donner et en aviser l'inspection académique
- Le nettoyage supplémentaire du cimetière a été effectué et l'acquisition de plantes a été faite auprès de la maison Blind à Maennolsheim
- Vu les contraintes sanitaires toujours en cours, pas de fête de la musique cette année à Hohfrankenheim
- Festivités du 14 juillet -pas de directives préfectorales pour le moment ni de décision communale.